

Conditions Générales de Vente (CGV)

EvoTherm Sàrl

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations fournies par EvoTherm Sàrl dans les domaines du chauffage, sanitaire, dépannage, entretien et fourniture de matériel, auprès de particuliers, gérances et entreprises. Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Offres et devis

Les devis sont gratuits et valables pour la durée indiquée. Le devis signé par le client vaut contrat.

3. Prix

Les prix sont exprimés en francs suisses (CHF). Toute modification des conditions initiales ou imprévu technique pourra entraîner une adaptation du prix.

4. Conditions de paiement

40 % d'acompte à la signature du devis.

30 % au début du chantier.

Solde à la fin des travaux.

Les acomptes sont payables à réception (max. 10 jours). La facture finale est payable à 30 jours net.

5. Retard de paiement

En cas de retard, des intérêts moratoires de 5 % par an pourront être facturés. EvoTherm Sàrl se réserve le droit de suspendre les travaux en cas de non-paiement.

6. Délais d'exécution

Les délais sont indicatifs. EvoTherm Sàrl propose des interventions d'urgence selon disponibilité.

7. Obligations du client

Le client garantit l'accès au chantier et fournit les informations nécessaires à la bonne exécution des travaux.

8. Travaux de rénovation

Les travaux de rénovation sont réalisés sur des installations existantes dont l'état réel ne peut pas toujours être entièrement évalué avant démontage.

EvoTherm Sàrl décline toute responsabilité pour les défauts préexistants, installations vétustes ou non conformes.

Tout défaut caché ou imprévu découvert en cours de chantier pourra entraîner des travaux supplémentaires ou une adaptation du devis.

9. Matériel

Aucune garantie n'est accordée sur le matériel fourni par le client. EvoTherm Sàrl décline toute responsabilité en cas de défaut ou d'incompatibilité.

10. Réception des travaux

Les travaux sont considérés comme réceptionnés à la mise en service ou à la prise d'usage.

Les défauts apparents doivent être signalés immédiatement.

Cas particulier des appareils sanitaires : les baignoires, bacs de douche, lavabos, WC et robinetteries sont considérés comme réceptionnés dès leur pose. EvoTherm Sàrl décline toute responsabilité pour les dégâts ou rayures survenus après la pose, notamment lors d'interventions d'autres corps de métier. Tout remplacement fera l'objet d'une facturation complémentaire.

11. Garantie

Garantie légale selon le Code des obligations suisse. La garantie ne couvre pas l'usure normale, les mauvaises utilisations ou les interventions de tiers.

12. Responsabilité

La responsabilité d'EvoTherm Sàrl est limitée aux dommages directs. Les dommages indirects sont exclus. L'entreprise dispose d'une assurance RC professionnelle.

13. Résiliation

En cas d'annulation, les travaux réalisés et frais engagés sont dus.

14. Force majeure

EvoTherm Sàrl décline toute responsabilité en cas de force majeure ou d'événements imprévisibles.

15. Protection des données

Les données sont traitées de manière confidentielle conformément au droit suisse.

16. For juridique

Le droit suisse est applicable. For juridique : Sion (VS).

17. Entrée en vigueur

Les présentes CGV entrent en vigueur immédiatement.